



Paraît toutes les trois semaines
Vendu par abonnement : 140 FF
ISSN 1163-2364

Actualités du respect de la vie

A PROPOS DE... les droits de l'homme et ses devoirs

J'entendais dire récemment que, dans les hôpitaux psychiatriques, il était devenu fréquent de laisser les patients avoir de libres relations sexuelles quitte à procéder à l'avortement en cas de «pépin».

Ce, au nom du droit de chaque homme et femme, y compris malades et irresponsables, à avoir une vie sexuelle. S'y opposer serait probablement perçu comme la pire forme d'oppression.

Ainsi donc le credo du Mouvement de Libération de la Femme («un enfant.. pardon, une relation sexuelle où je veux, quand je veux, comme je veux») est-il devenu un article de foi plus important même que la liberté de se déplacer, de gérer son argent ou de voter.

Car personne ne trouve anormal que les personnes souffrant de troubles mentaux soient placées sous tutelle, c'est-à-dire se voient retirer leurs droits, dans toutes sortes de domaines, comme la gestion de leur argent ou les décisions concernant leur placement et leurs déplacements. La raison de cet état de fait reconnu jusque dans les constructions juridiques, est toute simple : la jouissance de tout droit implique l'exercice d'une responsabilité, le respect d'un devoir.

Dieu merci, le permis de conduire est subordonné au devoir de respecter le code de la route. Sans responsabilité, il n'y pas de droit.

Qu'on nous démontre qu'il en va autrement en matière sexuelle.

F. PASCAL

Sommaire

Editorial : p.1 Actualités : p.1
Agenda : p.3 Bibliographie : p.8

Dossier : Conférence du Caire suite et fin

ACTUALITÉS

Les notes en petits caractères italiques à la fin de chaque article indiquent soit la source, soit des références utiles pour les lecteurs cherchant un complément d'information.

Avortement

Etats-Unis : feu vert pour l'information des femmes avant l'avortement

Le 22/08/94, une cour de justice a avalisé la loi du Dakota du Sud qui introduit l'obligation d'informer la femme qui envisage un avortement et institue un délai de réflexion. Les juges ont en revanche annulé l'article de la loi, datant du 15/03/93, qui instituait une notification aux parents en cas d'avortement de leur fille, sans prévoir une procédure d'exemption judiciaire.

La loi avait été attaquée par le Planning Familial (qui rejetait l'idée que la femme qui demande l'avortement dispose de 24 heures de délai de réflexion, et qu'elle puisse disposer des informations nécessaires à une véritable décision : nom de l'avorteur, risques médicaux liés à la technique d'avortement en comparaison aux risques liés à l'accouchement, âge du fœtus et assistance à laquelle elle peut prétendre si elle renonce à l'avortement) et suspendue par la justice dans l'attente du jugement.

(NRL News, 07/09/94)

Afrique du Sud : l'ANC prépare la légalisation de l'avortement

En mai dernier, quelques jours seulement après l'installation de Nelson Mandela à la présidence, à la suite des élections ayant porté l'ANC au pouvoir, le parti a publié un projet de réforme de la santé incluant la légalisation de l'avortement.

(Life Advocate, 07/94)

Royaume-Uni : motion parlementaire réclamant une modification de la loi sur l'avortement.

A la suite de l'article du 09/07/94 du Lancet ayant donné une nouvelle preuve de la souffrance foetale, 30 députés pro-vie ont déposé une motion appelant une révision de la loi sur l'avortement (Abortion Act, 1967), afin que soit accordée «une protection à l'enfant-à-naître dont les études scientifiques prouvent qu'il ressent la douleur et qui pourtant est moins protégé que les animaux de laboratoire».

(Human Concern, 09/94)

Abortif

Vietnam : suspension d'un moyen abortif suspecté de provoquer le cancer.

Le ministère vietnamien de la santé a décidé de suspendre

l'utilisation d'un moyen contraceptif intra-utérin, à la suite d'une expérience réalisée sur la personne de trente-deux mille femmes. Au cours d'une expérience qui s'est étendue sur près de quatre ans, ces femmes se sont vu placer dans l'utérus des granulés de quinacrine, qui devaient résoudre une fois pour toutes - du moins pour ces femmes- le problème du contrôle de la natalité. La revue scientifique anglaise *The Lancet*, qui publie un article à ce sujet, indique que les granulés de quinacrine sont suspectés de provoquer le cancer. Etant donné qu'il est impossible à l'heure actuelle d'établir l'inocuité de cette méthode, les autorités vietnamiennes ont mis fin à l'expérience, en attendant que d'autres étudient plus à fond la question.

(Europe Today 18/05/94)

Europe : lancement annoncé des implants abortifs

La société Controlled Release Society a annoncé son intention de lancer sur le marché européen, d'ici la fin de l'année, les implants «contraceptifs» qui se placent sous la peau et assurent un contrôle des naissances par un mélange d'effets contraceptifs et abortifs.

(L'Est Rép. 07/07/94)

Euthanasie

Hollande : jurisprudence

Le 04/07/94, le tribunal de Haarlem a défini une limite jurisprudentielle à l'euthanasie en estimant qu'un médecin ne pouvait donner l'euthanasie qu'en cas de nécessité justifiée par une souffrance insupportable et sans issue. Le tribunal a donc reconnu coupable un médecin qui avait fourni en 1991 une substance létale à un invalide de 48 ans parce que celui-ci avait menacé de se jeter sous un train. Le tribunal a estimé que le médecin aurait dû «convaincre l'homme de se soumettre à un traitement psychiatrique pour alléger ses souffrances psychiques».

(24 heures, 05/07/94)

Etats-Unis : échec d'une tentative de référendum

Le Dr. Jack Kevorkian, militant de l'euthanasie, n'est pas parvenu à rassembler les 250 000 signatures nécessaires pour qu'un référendum sur la légalisation de l'euthanasie soit inscrit au nombre des votes du 08/11/94 dans le Michigan. Dr. Kevorkian, annonçant son échec, a donné rendez-vous pour une nouvelle tentative en novembre 1996.

(CRTI Report, 09/94)

Mythe de la surpopulation

Mexique : un tiers de la population de Mexico s'évanouit.

Les démographes mexicains viennent de réviser à la baisse les prévisions de croissance démographique de la capitale, qui devrait compter en l'an 2 000 non pas 31 millions d'habitants, mais seulement de 19 à 20 millions. Les experts des Nations-Unies avaient surestimé la population actuelle, qui n'est que de 17,5 millions, la rétrogradant au troisième rang mondial après Tokyo (26 millions d'habitants) et Sao-Paulo (19,2 millions).

(Le Monde, 03/09/94)

Trafic d'organes

Rome : Trafic d'organes d'enfants

Une terrible découverte vient de frapper l'opinion publique italienne de plein fouet : des enfants officiellement adoptés étaient en réalité destinés à un trafic d'organes, prélevés à des

fins de transplantations. L'Italie était l'une des zones de transit de ce commerce macabre.

Les soupçons se sont confirmés quand certains couples ont commencé à demander un type déterminé de jeunes garçons à adopter. Normalement, on souhaite recevoir un nouveau-né en bonne santé et assez joli. Depuis un certain temps, ça et là et plus particulièrement au Brésil, les sollicitations incluaient même des enfants handicapés de 8 à 12 ans.

Le gouvernement brésilien a suspendu le départ de cinquante enfants officiellement confiés à des couples étrangers, jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Un juge de la ville de Recife, au Brésil, d'où proviennent la plupart des enfants, a compilé un dossier recensant 90 cas d'adoption par des couples italiens entre 1983 et 1993, et qui font à l'heure actuelle l'objet d'une enquête. Le consul italien à Recife n'a pas écarté l'existence d'une organisation mafieuse spécialisée dans le trafic d'enfants dont les organes doivent être transplantés.

Ce n'est pas la première fois que l'Italie connaît ce genre de scandales. Par exemple, une mère de jumeaux avait récemment été abusée d'une horrible façon : on lui avait fait croire qu'un de ses enfants était mort, alors qu'en réalité, il avait été aiguillé vers un trafic d'organes.

(Europe Today 28/09/94)

Bioéthique

ONU : Le Comité International de Bioéthique de l'UNESCO se penche sur la thérapie génique

Au cours de sa seconde réunion depuis sa constitution en 1993, le Comité International de Bioéthique de l'UNESCO, présidé par le Dr Noëlle Lenoir, a débattu :

- des thérapies géniques;
- de l'opportunité d'une convention internationale sur le génome humain;
- de l'enseignement de la bioéthique
- de la détection génétique.

(Europe Today 28/09/94 ; L'Humanité, 23/09/94)

Utilisation d'embryons pour la recherche

Etats-Unis : la création d'embryons pour la recherche recommandée par une commission du NHI

Le 27/09/94, une commission du National Institut of Health (l'équivalent américain du Ministère de la Santé) a rendu public son avis concernant l'utilisation des embryons pour la recherche. Les 19 «experts» ont estimé que l'embryon n'avait pas le même statut que le bébé ou l'enfant, et qu'il pouvait être utilisé utilement pour la recherche contre le cancer, la stérilité, les handicaps ou pour le développement de nouveaux contraceptifs et abortifs. Elle propose donc d'autoriser l'expérimentation sur l'embryon humain jusqu'au 14^e jour après la fécondation, et la création d'embryons même à la seule fin de recherches, en dehors de tout projet de procréation. La commission ne s'opposerait pas non plus à l'utilisation des ovules des foetus féminins avortés pour la création d'embryons destinés à la recherche, la recherche sur l'embryon jusqu'au 28^e jour (fermeture du tube neural), la culture de cellules embryonnaires indifférenciées en vue de greffes sur des malades, la création de clones ou la création d'embryons par parthénogénèse.

La commission considère en revanche comme inacceptable la recherche sur l'embryon après le 28^e jour, le transfert d'embryons humains dans des utérus d'animaux, la réutilisation pour

la procréation des embryons utilisés pour la recherche, la création de chimères (mélange d'un gamète humain avec un gamète animal).

La commission avait été mise en place au début de l'année sur l'initiative du président Clinton, et ses membres choisis pour être favorables à la recherche sur l'embryon.

(*La Croix*, 29/09/94 ; *Le Quot. du Médecin*, 30/09/94 ; *Herald Trib. Int.*, 04/10/94 ; *Le Monde*, 10/09/94

Personnalités

France : Jacques TESTART se remet à la fécondation in-vitro

Le Pr. Jacques TESTART a repris en 1993 l'expérimentation de la fécondation in vitro, qu'il avait interrompue en 1986 en application unilatérale d'un moratoire proposé par le Comité National d'Éthique.

(*Le Monde*, 05/10/94)

Opérations sauvetage

France : opération sauvetage le 01/10/94 à Paris

le 01/10/94, l'association *Sauvons-les*, Dr Xavier Dor en tête, a investi le centre chirurgical ISI, dans le 13^e arrondissement de Paris, où sont réalisés de nombreux avortements. Les manifestants ont été délogés par les forces de police.

(*Présent*, 04/10/94)

France : opération sauvetage le 24/10/94 à Grenoble, avec la participation d'un prélat de l'Église catholique

Le 24/10/94, 10 militants pro-vie, parmi lesquels le T.R.P. Dom Gérard CALVET, Père abbé du monastère bénédictin du Barroux, et deux malades du SIDA, Dominique MORIN et Philippe HUMBERT, ont investi le "Centre médico-social de la femme", faisant office d'avortoir pour l'hôpital Michallon de Grenoble, et se sont enchaînés les uns aux autres afin d'empêcher les avortements prévus ce jour là. Il a fallu sept heures pour les déloger. Les dix personnes ont passé la nuit en garde à vue et été libérées le lendemain après interrogatoire.

Les autres sauveteurs étaient :

- Angélique ARNAUD, 24 ans, agronome ;
- Mathieu CHAUVIN, 33 ans, réalisateur ;
- Benoît DUCROT, 23 ans, charpentier de navire ;
- Jean FOURNIER, 72 ans, dentiste retraité ;
- Adélaïde JOUFFROY, 32 ans, consultant formateur ;
- Roger JULIENNE, 68 ans, ingénieur retraité ;
- François PIERRON, 29 ans, éducateur technicien.

(*Communiqués*, 24/10/94 ; *Présent*, 26 et 27/10/94 ; *Le Dauphiné Libéré*, 25/10/94 ; *Le Monde*, 26/10/94)

France : opérations sauvetage simultanées, le 26/10/94, à Roanne et à Mâcon

Deux groupes d'une demi-douzaine de sauveteurs chacun ont investi les avortoirs des hôpitaux de Roanne et de Mâcon :

- Christophe VILLOTAYS ; Bernard RICHARD ; Frère Paul COQUART ; François PELLEGRIN ; Mireille BREISSE ; Isabelle DUCROT ; Philippe HUMBERT ; Dominique MORIN ; Marie-Liesse RAY ; Anne SEYS ; Bruno SHEFFER.

(*Communiqués*, 26/10/94 ; *L'Humanité*, 27/10/94)

Actions pour la vie

Royaume-Uni : l'Association Médicale Islamique se joint au mouvement pro-vie

A la veille de la Conférence du Caire, qui s'est déroulée du 5 au 13 septembre, la Société pour la Protection de l'Enfant-à-Naître et l'Association Médicale Islamique britannique ont publié et diffusé dans les mosquées et centres musulmans du pays un tract alertant les personnes sur le contenu anti-islamique de la Conférence et sur la manière dont elle procédait pour miner le développement des pays du Tiers-Monde. Le tract invitait chacun à écrire sa désapprobation aux ambassades des pays islamiques en Grande-Bretagne ainsi qu'aux présidents, émirs et princes des pays musulmans.

(*Human Concern*, 09/94)

Royaume-Uni : une flamme immortelle pour la vie

L'organisation Société pour la Protection de l'Enfant-à-Naître (SPUC) a élaboré une «flamme immortelle» qu'elle a allumée à Liverpool le 21/06/94. Cette flamme, d'une hauteur d'environ 1m 50 avec son support, est destinée à brûler sans interruption «jusqu'à ce que soit mis un terme au meurtre des enfants-à-naître». Elle constitue également un support frappant pour l'imagination et participera aux grands événements de la Société aux quatre coins du pays.

(*Human Concern*, 09/94)

Vatican : annonce d'une encyclique sur la vie

A l'occasion de la rencontre des familles à Rome le 09/10/94, le cardinal Lopez Trujillo a annoncé qu'une encyclique sur la défense de la vie, intitulée *Evangelium vitae* (L'Évangile de la vie), serait publiée vers la fin de l'année.

(*La Croix*, 11/10/94 ; *Présent*, 11/10/94 ; *Le Monde*, 11/10/94)

Agenda

Paris, 11/11/94

Cérémonie pro-vie sur le parvis des Libertés, place du Trocadéro, à l'initiative du Comité pour Sauver l'Enfant-à-Naître.

Renseignements :

Tél. (1) 43 44 99 22

Paris, 08/11/94

L'association *Sauvons-les* organise des réunions à Paris tous les seconds mercredis du mois à 20h00 au café chrétien, 8 rue du Vieux Colombier.

Paris, 30/11/94

Manifestation contre le RU 486.

Rens. :

(1) 47 72 09 11

Paris et Province, 17/01/95

Manifestations contre la loi Veil, à l'occasion de son 20^e anniversaire. Le dimanche 22/01/95, grande manifestation nationale à Paris.

DOSSIER

Contrôle des naissances

Conférence du Caire (suite et fin)

En guise de clôture de nos dossiers sur la Conférence du Caire, nous publions quelques éléments de connaissance et de réflexion glanés pour vous au sujet de la Conférence et du contrôle des naissances en général.

Message de Mère Teresa de Calcutta

Le 07/09/94, Mère Teresa de Calcutta s'est adressée aux membres de la Conférence du Caire par un communiqué de presse transmis par la Fédération Internationale pour le Droit à la Vie, (IRL) en ces termes :

« Je vous parle aujourd'hui du fond du coeur, à vous personnes de toutes les nations, personnes qui avez le pouvoir de prendre de grandes décisions aussi bien qu'à toutes les mères, tous les pères et tous les enfants dans leurs villes et leurs villages. Chacun de nous est ici aujourd'hui parce qu'il a été aimé par Dieu qui nous a créés ainsi que nos parents qui nous ont acceptés et ont pris suffisamment soin de nous pour nous donner la vie. La vie est le plus beau cadeau de Dieu. C'est pourquoi il est si douloureux de voir ce qui se passe aujourd'hui dans divers endroits autour du monde : la vie est délibérément détruite par la guerre, par la violence, par l'avortement. Pourtant, nous avons été créés par Dieu pour des choses bien plus grandes - pour aimer et être aimés.

J'ai souvent dit, et j'en suis certaine, que le plus grand destructeur de la paix dans le monde d'aujourd'hui est l'avortement. Si une mère peut tuer son propre enfant, qu'est-ce qui pourra nous empêcher, vous et moi, de nous entretuer? Le seul qui ait le droit de reprendre la vie est Celui qui l'a créée. Personne d'autre n'en a le droit ; ni la mère, ni le père, ni le médecin, ni une agence, ni une conférence, ni un gouvernement.

Je suis sûre qu'au fond de votre coeur, vous savez que l'enfant-à-naître est un être humain aimé par Dieu, comme vous et moi. Comment celui qui sait cela peut-il délibérément détruire cette vie ? Cela m'effraie de penser à tous les gens qui tuent leur conscience afin de pouvoir réaliser un avortement. Quand nous mourrons, nous nous retrouverons face à face avec Dieu, l'Auteur de la vie. Qui rendra compte à Dieu des millions et des millions de bébés qui n'auront pas eu la chance de vivre, de connaître l'amour et d'aimer ?

Dieu a créé un monde suffisamment vaste pour toutes les vies qu'Il souhaite voir naître. Ce sont uniquement nos coeurs qui ne sont pas assez grands pour les désirer et les accepter. Si tout l'argent qui est dépensé à trouver de nouvelles manières de tuer les gens était utilisé pour les nourrir, les abriter et les éduquer, comme cela serait beau. Nous sommes trop souvent apeurés par les sacrifices que nous pourrions avoir à faire. Mais là où est l'amour, il y a toujours un sacrifice. Et lorsque nous aimons jusqu'à la souffrance, nous trouvons la joie et la paix.

S'il est un enfant dont vous ne voulez pas ou que vous ne pouvez pas nourrir ou éduquer, donnez moi cet enfant. Je ne refuserai aucun enfant. Je lui donnerai un toit ou trouverai des parents remplis d'amour. Nous combattons l'avortement par l'adoption et avons confié des milliers d'enfants à des familles d'accueil. Et il est si beau de voir l'amour et l'unité qu'un enfant apporte dans une famille.

L'enfant est le plus beau cadeau de Dieu à une famille, à une nation. Ne refusons jamais ce cadeau de Dieu. Ma prière pour chacun d'entre vous est que vous ayez toujours la foi nécessaire pour voir et aimer Dieu dans chaque personne, y compris les enfants-à-naître.

DOSSIER

ONU : Le «goulag démographique» chinois élevé au rang de modèle.

Les deux pays les plus surpeuplés du monde, la Chine et l'Inde, sont désormais présentés par le Fonds des Nations Unies pour les Actions touchant les Populations (FNUAP) comme des modèles de politiques démographiques, pour avoir, au cours des dernières décennies, réussi à faire chuter leur taux de fécondité. Mais cette réussite n'a pu être obtenue qu'à coups de politiques de stérilisations et d'avortements forcés, auxquels l'ONU et l'IPPF*, la Fédération Internationale du Planning Familial, ont activement collaboré, s'insurge un démographe américain.

L'an passé, le pays le plus peuplé de la planète a publié les derniers résultats de sa politique démographique, qui ne manquèrent pas de surprendre l'Occident : entre 1990 et 1992, la natalité est passée de 21 à 18,2 pour mille et la fécondité de 2,25 à 1,8 enfant par femme.

«*La Chine peut -avec raison- être fière et satisfaite des progrès notables réalisés au cours des dix dernières années grâce à sa politique de planification familiale et de contrôle de la croissance démographique*», déclarait en avril 1991 Nafis Sadik, directrice du FNUAP, alors que cette année allait marquer un durcissement de la politique de l'enfant unique, rendue obligatoire par ce pays asiatique. Sadik ajouta que son organisme était disposé à «diffuser l'expérience chinoise» dans d'autres pays.

Stérilisations forcées

Mais quelle est donc l'arme secrète du gouvernement chinois, capable d'offrir des résultats que tous les démographes considéraient comme impossibles à obtenir ? John S. Aird, un spécialiste de la démographie qui a passé presque 30 ans à travailler au Bureau du Recensement des Etats-Unis et a eu accès à d'importants documents sur la politique démographique chinoise, révèle dans un article publié par *The Human Life Review* que l'arme en question est loin d'être secrète -les informations dont il disposait ne laissaient planer aucun doute sur la méthode de coercition chinoise- ni digne d'éloges, parce qu'elle outre-passe les libertés et les droits de l'homme.

L'interdiction d'avoir plus d'un enfant a été proclamée en Chine dès 1979. Selon Aird, cette loi a été appliquée par l'entremise de méthodes brutales, allant des menaces, des pressions et des amendes, aux stérilisations et aux avortements forcés ; en outre, elle a connu deux pics de recrudescence, aux alentours de 1983 et de 1991.

La connivence de l'ONU

Selon Aird, l'UNFP et l'organisation non gouvernementale «International Planned Parenthood Federation» (IPPF), en collaboration avec d'autres organisations qui leur sont étroitement liées, ont dès le début coopéré activement avec les autorités chinoises, en dépit du fait qu'en agissant de la sorte, elles soutenaient une politique qui bafouait allègrement les droits de l'homme. L'année même de l'entrée en vigueur de la loi imposant l'enfant unique (1979), l'UNFP lançait son premier plan d'action quinquennal en Chine, doté d'un budget de 50 millions de dollars.

En 1983, quand le programme chinois connut son pic de

violence, un comité de l'ONU conseillé par Rafael Salas, à l'époque directeur du FNUAP, octroya le prix de la réussite démographique à Indira Gandhi -dont le gouvernement était tombé en 1976, notamment parce qu'il avait soutenu un plan de stérilisation obligatoire- et Qian Xinzhong, chef de la Commission Etatique chinoise de Planification Familiale. Un des conseillers scientifiques dudit comité, le Prix Nobel Theodore W. Schultz, dénonça la remise du prix comme étant une «farce» et refusa que son nom figure dans la liste de ceux qui avaient recommandé ces distinctions.

Le UNFPA défend les chinois

Tant le Fonds pour la Population que l'IPPF ont éludé les critiques en répétant incessamment que le programme chinois s'était toujours déroulé sur base volontaire. Ce n'est qu'en 1993, devant l'ampleur des révélations publiques, que le FNUAP s'est senti obligé d'exprimer son inquiétude et de déclarer qu'il pourrait se voir obligé de suspendre sa coopération avec la Chine -bien qu'il ne soit jamais passé des paroles aux actes.

Cette politique est restée en vigueur jusqu'à nos jours, en dépit des nombreuses preuves attestant le caractère totalitaire des obligations imposées par le gouvernement chinois (John S. Aird a envoyé 275 documents au FNUAP et n'a obtenu en guise de réponse de cet organisme qu'une protestation auprès de l'ambassade américaine). Tandis que Nafis Sadik affirmait en 1986 que le programme chinois était «*totalelement volontaire*», on savait déjà, par de nombreuses sources autochtones, que par exemple, les femmes du pays devaient avoir une carte rose, dite «quota» si elles voulaient attendre un enfant. Quand les critiques commencèrent à pleuvoir contre le soutien qu'il accordait à des systèmes éliminant la liberté de procréer (liberté proclamée lors de toutes les conférences mondiales sur la population et réaffirmée à celle du Caire), la directrice du FNUAP, Nafis Sadik, s'excusa en prétendant «*qu'on ne pouvait juger si les décisions étaient libres que dans le contexte de chaque culture et du plan général de développement social et économique entamé par chaque gouvernement*». Cette même idée avait déjà été énoncée par son prédécesseur, Salas : «*Les pays sont et doivent rester libres de décider quelle position et quelles mesures adopter en matière de questions démographiques. L'ONU n'est pas autorisée à juger si les programmes sont moralement acceptables*».

Aird accuse le gouvernement Clinton de fermer les yeux pour continuer à financer les projets du FNUAP de contrôle des naissances en Chine. Sous ses directives, l'Agence gouvernementale pour le Développement International a publié un rapport en 1993 dans lequel elle assurait qu'il n'y avait que des indices «*indirects et peu convaincants*» que l'UNFPA ait été impliqué dans les abus commis en Chine, et imputait les cas de coercition à «*un excès de zèle de certains fonctionnaires*». Tout cela, ajoute le démographe américain, «*donne à penser que le gouvernement américain est décidé à faire en sorte qu'il soit pratiquement impossible de prouver que l'UNFPA, l'IPPF ou toute autre organisation ait coopéré avec les programmes obligatoires de planification familiale en Chine ou dans n'importe quel autre endroit du monde*».

John S. Aird conclut en se posant la question de savoir si le programme chinois aurait eu autant de succès si ces organismes et les gouvernements étrangers «*avaient, dès le départ, accordé plus d'attention aux violations des droits de l'homme*».

(Europe Today 28/09/94)

ONU : Les confessions d'un ancien ministre pakistanaï et actuel expert onusien.

Toutes les campagnes de diffusion du préservatif dans le Tiers Monde se sont avérées incapables de réduire la croissance démographique, a affirmé Mahbub ul Haq, l'un des principaux spécialistes en développement de l'ONU. Au cours des six années pendant lesquelles il a été ministre du Plan et des Finances au Pakistan, il n'a pourtant pas cessé de promouvoir ces campagnes. Cependant, il assure aujourd'hui : «*si c'était à recommencer, j'aurais presque tout investi dans l'alphabétisation des femmes.*»

«*Et c'est la vie qui s'est chargée de m'apprendre cette dure leçon*», se souvient Mahbub ul Haq dans un entretien accordé au journal américain *The Earth Times*. Ce spécialiste asiatique, qui est actuellement conseiller spécial de l'administrateur du Plan de développement des Nations Unies et le directeur et principal artisan du rapport annuel concernant le développement dans le monde, a été ministre des Finances du Pakistan entre 1982 et 1988.

Au cours de son mandat, il était convaincu qu'il devait donner la priorité absolue à la réduction de la croissance démographique et inoculer toutes les ressources financières dont il disposait dans des programmes de Planning Familial. «*Armé de naïves statistiques que me fournissaient mes collaborateurs, qui semblaient mettre à jour une «demande insatisfaite» de moyens contraceptifs de la part des couples, et soutenu par un fonds de vingt-cinq millions de dollars provenant de la section américaine de l'agence International Development, je me suis mis à saturer le pays de préservatifs en confiant leur promotion à des entreprises privées*», confesse-t-il.

Sa campagne a été un échec sur toute la ligne ; à tel point que les statistiques ont même enregistré une augmentation du taux de croissance démographique, qui est passé de 3 à 3,1 %. Selon l'ancien ministre, sa grande erreur stratégique a été de ne pas se rendre compte du fait que dans les zones rurales, le taux d'alphabétisme des femmes était de 94 %.

Cette expérience acquise au gouvernement du Pakistan, ainsi que celle récoltée au niveau mondial depuis qu'il est l'un des principaux experts de l'ONU en matière de développement, ont au moins donné une certitude à Mahbub ul Haq : une croissance rapide de la population dans les pays défavorisés n'est pas un problème global mais exclusivement national. «*Ceux qui pensent que la multiplication du nombre d'habitants dans les pays pauvres pèse sur les ressources naturelles de la planète, ou même qu'elle saurait mettre en péril l'équilibre entre la masse démographique et les moyens de subsistance disponibles se trompent lourdement et soulèvent un débat stérile et sans objet. Cet équilibre ne repose pas sur les chiffres de population mais sur leur poids spécifique. En termes globaux, c'est l'augmenta-*

tion de la population dans les nations riches ainsi que leurs modèles de consommation des ressources qui posent un réel problème, et l'augmentation de la population des pays pauvres.»

A titre d'exemple, l'expert pakistanaï cite la comparaison du niveau de consommation en ressources naturelles de pays aussi disparates que les Etats Unis et l'Inde. Alors qu'entre 1960 et 1992 le géant américain voyait sa population augmenter de 74 millions de personnes, celle de l'Inde montait de 438 millions. Cependant, l'Américain moyen consomme vingt fois plus que l'Indien moyen, de sorte qu'en termes de consommation tout se passe comme si les Etats-Unis avaient connu une augmentation de 1,48 milliard de personnes. Les chiffres montrent clairement que les Américains sont trois fois plus «lourds» dans l'équilibre population-ressources que les Indiens.

M. Haq assure qu'«*une importante restructuration des modèles mondiaux de revenus et de consommation -et notamment, un changement radical dans les habitudes de vie actuelle des nations riches pourrait être une condition sine qua non de la viabilité de n'importe quelle stratégie de développement humain à l'échelle mondiale.*»

C'est pourquoi, M. Haq est d'avis que l'ONU devrait concentrer son effort financier sur le développement des pays pauvres et ne pas se contenter d'être un distributeur automatique de préservatifs. «*Les nations pauvres, estime-t-il, ne devraient pas se laisser persuader du fait que les programmes de distribution de préservatifs sont capables de réduire la croissance de leur population ; seul un développement humain beaucoup mieux partagé allié à des réformes sociales et économiques sérieuses sera capable d'une telle réduction.*»

Dans l'article publié par *The Earth Times*, l'expert onusien engage les nations riches à ne pas se bercer d'illusions en se contentant de renforcer leur soutien aux programmes de planification démographique. «*Elles devraient plutôt élargir leur assistance à la gamme complète des programmes de développement humain si elles veulent être efficaces. Dans sa progression vers la réalisation du pacte global pour le développement social signé à Copenhague, la communauté internationale ne devrait pas se perdre en chemin et faire du Caire un simple pacte global sur les échanges commerciaux du préservatif*» concluait M. Haq.

(Europe Today 20/07/94)

DOSSIER

Forum des ONGS : l'IPPF en proie aux attaques féministes

En marge de la Conférence des représentants des gouvernements, se tenait au Caire le forum des Organisations Non-Gouvernementales (ONGs). Dans ce forum, une importante organisation canadienne, *Real Women of Canada* («Les Femmes Authentiques du Canada»), a dénoncé le fait que la Conférence et les activités de l'ONU en matière de population ont été manipulées par des organisations féministes qui «ne représentent pas toutes les femmes, mais une minorité d'entre elles».

L'association a divulgué des documents sur les frais engagés par les bureaucrates de l'ONU pour le contrôle des naissances, qui représentent les trois quarts des dépenses de cet organisme. Elles ont accusé l'organisation SIDA, filiale canadienne de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) de diffuser dans le Tiers-Monde, avec la complicité de l'argent des Nations-Unies, les méthodes contraceptives abandonnées dans les pays occidentaux en raison de leurs effets secondaires. Elle a dénoncé également la pratique de la stérilisation sans tenir compte du consentement de la femme, par exemple à l'occasion d'une césarienne. Remarquant que dans la plupart des pays, ces pratiques ont diminué la fécondité mais pas la pauvreté, l'association affirme qu'en conclusion, «les individus les plus enrichis par cette politique sont les cadres de l'IPPF».

Enfin, elle a ajouté que 210 délégués de l'IPPF participaient à la Conférence du Caire, parmi lesquels 90 gravitent dans les sphères de l'ONU, où ils occupent des postes importants dans tous les comités de travail, tandis que les autres font partie des délégations nationales. (*Europe today*, 13/09/94)

*l'IPPF fédère les centres nationaux du Planning Familial, représentés en France par le Mouvement Français du Planning Familial.

Catastrophes naturelles : le FNUAP enverra des contraceptifs et des abortifs

Dans une note publiée le 01/06/94, le Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP) a défini son rôle dans le cadre des aides d'urgence en cas de catastrophe.

Il y est dit que :

«Le FNUAP acheminera ses secours d'urgence par l'entremise des organisations spécialisées dans les opérations de secours et se consacrera à dispenser des conseils et des services en matière de santé génésique et de planification familiale, dans le cadre des dispositifs de soins de santé existants. (...) L'éventail des contraceptifs proposés doit être conçu en fonction des capacités des agents et de l'infrastructure existante. Les besoins des adolescentes seront spécialement pris en considération.(...)»

A noter qu'en mars 1994, l'organisation anglaise de contrôle des naissances et d'avortement Marie Stopes International avait pris l'initiative d'adresser à la Bosnie, par pont aérien, des contraceptifs et abortifs (pilules, stérilets, préservatifs) pour un montant de 1,5 million de dollars. Ce pont aérien vers Sarajevo a été financé par le Ministère de la Coopération anglaise (Overseas Development Administration)

En 1994, l'Australie a augmenté de 37 % sa participation financière au FNUAP (soit un total de 1 859 574 US\$. L'Irlande a triplé sa participation (214 500 dollars) et Israël a participé pour la première fois au financement avec 1 000 dollars.

(*Populi*, 04, 06/94)

Bibliographie

L'eugénisme. Cahiers Saint Raphaël, 09/94. 35 FF.

ACIM, 3 rue Coypel, 78000 Versailles. Remarquable dossier historique sur l'eugénisme, ses origines, ses fondateurs, ses organisations, son idéologie et ses buts.

L'Avortement. La tragédie cachée d'une société qui s'effondre. Daniel Rivaud, Alexandre Lukasik, 1994. Ed. Nouvelle Alliance, Cortaillod (Suisse). ISBN 2-940054-02-9. 180 p. 49 FF, 15 FS, 295 FB (port en sus).

Oui à la vie diffusion, 6 rue des Tilleuls, F - 67320 Ottwiller.

[Non reçu, parution fin octobre 1994]

lu pour vous

ETHIQUE

La vie en question

Philosophie - Religion - Médecine - Éthique - Histoire - Économie

Est-il indigne de mourir ?



n° 11
1994/1



Est-il indigne de mourir ?

Ethique, n° 11, 1994/1. 107 p. 99 FF
Réflexion éthique autour d'un philosophe chrétien contemporain (1913-1988), Paul Ramsey, et de l'un d'un de ses fameux textes, «Indignité de la mort digne», écrit en 1974. L'occasion pour une poignée de philosophe d'exposer leur conception de la mort et de l'euthanasie.

Des textes fort sérieux et abstraits comme *Ethique* se aime. Un numéro tout de même très spécial, intégralement philosophique et théologique.

vu pour vous

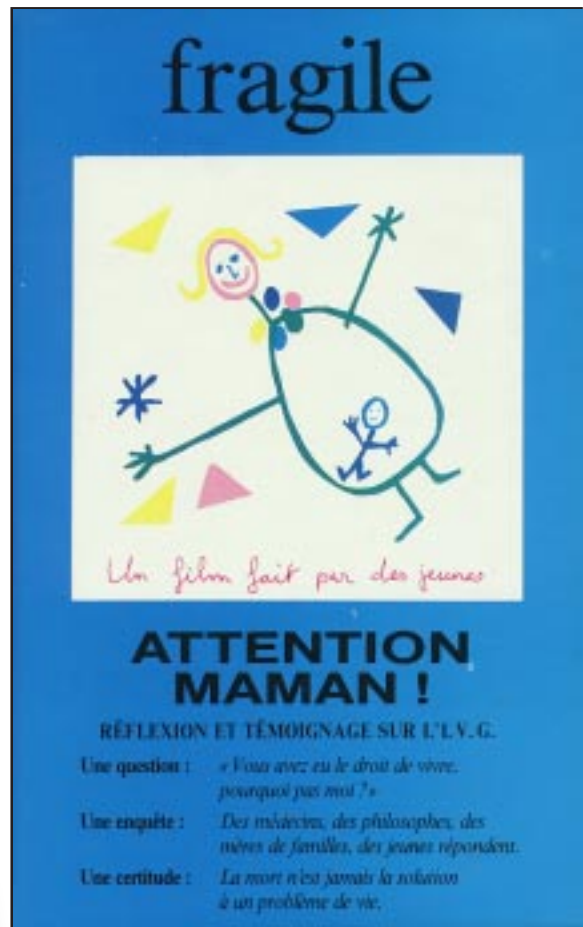
Fragile attention maman.

Secours aux futures Mères Carpentras, BP 90, 84208 Carpentras Cédex. 15 mn. 120 FF + 20 FF de port.

Cassette conçue par des jeunes de SOS Futures-Mères. Par le biais d'interviews (Pr Lejeune, Paul Olivier (Philosophe),...), d'extraits de la déclaration des droits de l'homme de 1789, de citations, d'opinions de jeunes, et d'images de grande qualité, ce film aborde dans un bouquet un peu étourdissant les questions essentielles autour de l'avortement : l'être humain est là dès la conception; l'avortement n'est pas sans risque et sans séquelles physiques et psychologiques; c'est parce qu'un être est humain qu'on doit l'aimer (et non pas parce qu'on l'aime qu'il devient humain), un enfant handicapé est d'abord un enfant, rappel des précédents historiques en matière d'eugénisme, chaque enfant avorté est une chance que l'humanité s'interdit,...Le film ne renonce pas à poser la question : voulons-nous une société où la vie n'ait plus de sens, monnayable, où n'a d'intérêt que la vitesse et la performance ?

Aucune référence religieuse.

Beaucoup d'idées dans un rythme soutenu supporté par une réalisation technique de très grande qualité, confiée à des professionnels. Un outil vivement conseillé par TransVIE-mag



www.transvie.com

ABONNEMENT

Pour s'abonner à TransVIE-mag
(paraît toutes les 3 semaines)

Inscrire sur papier libre son nom, prénom et adresse.
Joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de TransVIE, d'une valeur de (jusqu'au 31/12/94) :

140 FF (abonnement standard France)
250 FF (abonnement de soutien)
165 FF (CEE + Suisse)
250 FF (Autres pays)

Envoyer le tout à
TransVIE-mag, 7 rue du G^{al} Roland,
25000 BESANCON

TransVIE
-mag

TransVIE-mag[®]

7, rue du G^{al} Roland,
25000 BESANCON, FRANCE
☎ 81 88 75 31 - Fax 81 885 885
Commission paritaire n° 74 425

Directeur de publication: François PASCAL
Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON
TransVIE-mag est une marque déposée
Toute copie, même partielle, interdite sans autorisation.